

**LE CONSEIL DE
LA PREZONE DE SECOURS « N.A.G.E »**

PUBLICATION OFFICIELLE

A V I S

Madame,
Monsieur,

Le Président de la prézone de secours « N.A.G.E. », a l'honneur de vous convier, par la présente, à la réunion du conseil de ladite prézone, qui se tiendra **le vendredi 29 mars 2013, à 9 heures** en la Salle de réunion du Bourgmestre de la Ville de Namur, sise rue de Fer, 42, avec à l'ordre du jour l'examen des points suivants :


EN SEANCE PUBLIQUE

1. Prise de connaissance et approbation du procès verbal de la séance du 18 janvier 2013.
2. Confirmation de la désignation du Président du Conseil de la prézone de secours, ensuite des élections.
3. Adoption du budget 2013 (ordinaire et extraordinaire).
4. Plan zonal opérationnel : prise de connaissance des observations du SPF Intérieur et adoption du rapport d'avancement.
5. Politique de prévention : normes NBN- conclusion d'une convention avec le Bureau belge de normalisation.
6. Marché public : Acquisition d'un logiciel de gestion des données administratives et opérationnelles- Choix du mode de procédure et arrêt des conditions du marché.
7. Marché public : véhicules de balisage- commande d'options.
8. Participation provinciale : Débriefing de la réunion du 30 janvier 2013.
9. Finances : Téléphonie et connections internet.
10. Divers

A HUIS CLOS

11. Divers : Thématiques personnel.

Namur le dix-huit mars deux mille treize.


Maxime PREVOT
Député - Bourgmestre
Président de la prézone de secours N.A.G.E.